

[Aller au menu](#) [#banner-nav]

[Aller au contenu](#) [#content-wrap]

[Aller à la recherche](#) [#search]



Faculté de médecine et de pharmacie Université de Poitiers

[#]

DFGSM2 - L2 santé

DIPLÔME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES MÉDICALES (2E ANNÉE)

Sont admis à s'inscrire en vue de la Deuxième Année de Licence en Médecine, les étudiants classés en rang utile aux épreuves du Concours de PACES, ou sont admis en intégration directe selon les arrêtés suivants :

[numérus clausus 2018 pour la 2ème année de médecine](#) [PDF - 136 Ko] [

http://medphar.univ-poitiers.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?ID_FICHER=1326273348082&ID_FICHE=789029&
]

ADMISSION DIRECTE DEUXIEME ANNEE

- **passerelle classique** : [admission 2ème année passerelle](#) [PDF - 244 Ko] [

http://medphar.univ-poitiers.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?ID_FICHER=1326273355113&ID_FICHE=789029&
]

- **passerelle expérimentale** : procédure candidature passerelle ; [arrêté du 21 décembre 2015](#) [PDF - 94 Ko] [

http://medphar.univ-poitiers.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?ID_FICHER=1326273289771&ID_FICHE=789029&
]

Admission passerelle expérimentale 2019 : [procès-verbal du jury d'admission](#) [PDF - 162 Ko] [

http://medphar.univ-poitiers.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?ID_FICHER=1326273356512&ID_FICHE=789029&
]

PROGRAMME DE LA DFGSM 2 :

La réussite en Deuxième Année de Licence en Médecine nécessite la validation séparée des 2 semestres d'enseignements ainsi que celle des stages.

SEMESTRE 1 = 30 ECTS

Sémiologie générale : 11h30

Biopathologie 1 (Bases biologiques moléculaires, cellulaires et tissulaires des pathologies, illustrations et moyens d'exploration) : 34h30

Bases moléculaires, cellulaires et tissulaires des traitements médicamenteux : 20h30

Revêtement cutané : 25h30

Système cardio-vasculaire : 53h45

Appareil respiratoire : 36h

Anglais : 16 h

SEMESTRE 2 = 30 ECTS

Neurosensoriel : 78 h

Reins et voies urinaires : 41 h

Locomoteur : 47 h

Nutrition : 30 h

STAGES :

Les étudiants doivent obligatoirement valider :

le stage d'initiation aux soins infirmiers décomposé en 2 périodes

les stages cliniques d'initiation aux fonctions hospitalières

Les stages hospitaliers se déroulent au 2e semestre les mardis de 8h à 12h, mercredis de 11h00 à 12h et jeudis de 11h00 à 13h.

MASTER 1 ECOLE INSERM

Les étudiants en Médecine, en Pharmacie et en ESF peuvent suivre dès la DFGSM2 ou le DFGSP3, parallèlement à leur formation de base, l'enseignement du Master 1 Biologie, Santé, Sciences du médicament, parcours Physiologie, Neurosciences, Biologie cellulaire et moléculaire.

ECOLE DE L'INSERM

Réunion de présentation Mardi 4 septembre 2018 à 12h en Côme et Damien.

L'École de l'Inserm offre à des étudiants en deuxième année de médecine ou pharmacie une formation précoce à la recherche. La procédure d'inscription est dématérialisée, vous devez déposer votre candidature via la plateforme d'inscription en ligne dont l'ouverture est prévue à partir de fin septembre 2018: <https://www.inserm.fr/etudiants/l-ecole-de-l-inserm-liliane-bettencourt> [<https://www.inserm.fr/etudiants/l-ecole-de-l-inserm-liliane-bettencourt>]

Plaquette explicative Inserm [PDF - 965 Ko] [

http://medphar.univ-poitiers.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?ID_FICHER=1326273344604&ID_FICHE=789029&
]

Guide des doubles cursus et de la recherche scientifique [PDF - 1 Mo] [

http://medphar.univ-poitiers.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?ID_FICHER=1326273345614&ID_FICHE=789029&
]

Contact Scolarité :

DFGSM 2 (L2) et DFGSM 3 (L3) :

Christelle CROSBIE

Ecole de l'Inserm [<http://www.inserm.fr/etudiants/l-ecole-de-l-inserm-liliane-bettencourt>]

L'Ecole de l'Inserm Liliane Bettencourt a pour but de donner à des étudiants en médecine ou pharmacie une formation précoce à la recherche

Voir la plaquette de présentation [PDF - 510 Ko] [

http://medphar.univ-poitiers.fr/images/medias/fichier/plaquette-edilb0413_1375112902753.pdf?INLINE=FALSE

Fondation [<http://www.fondationbs.org/>]